

Les inégalités sociales

Message de la Fête du Travail 1973 (1)

3 septembre 1973

1. Avec vous, frères chrétiens, les évêques de l'Office national de l'Action sociale de la Conférence Catholique Canadienne veulent, par le présent message, prolonger celui de 1972. S'il est important d'identifier les injustices sociales, (2) s'il est nécessaire de faire face aux exigences concrètes du « Partage », (3) il devient urgent d'aller plus loin, de discerner QUELS RAPPORTS DE FORCE sont en présence et sur QUEL SYSTÈME DE VALEURS se fonde la civilisation actuelle.
2. Il est dans l'ordre des choses que les individus ne jouissent pas tous des mêmes talents, et que les peuples vivent des réalités culturelles diverses. Mais le désordre vient du fait que, dans une société de libre compétition — comme en d'autres sociétés — des hommes fondent sur certaines lois de la jungle les normes de leurs rapports entre les individus et entre les peuples. Il en résulte un DÉSÉQUILIBRE dans l'accessibilité aux moyens de RÉUSSITE HUMAINE, des INÉGALITÉS SOCIALES marquées, la DÉTÉRIORATION même du sens de la FRATERNITÉ.

Le déséquilibre dans l'accessibilité aux moyens de réussite humaine

3. Pourquoi les petits consommateurs à revenu fixe doivent-ils porter le poids de l'escalade du coût de la vie alors que les corporations continuent d'augmenter leurs profits?
Pourquoi certaines régions du Canada ne peuvent-elles encore sortir de leur pauvreté alors que d'autres régions bénéficient de richesses croissantes?
Pourquoi un Canadien sur quatre ne peut-il pas décemment répondre à ses besoins fondamentaux d'alimentation, de vêtements, d'habitation, alors que d'autres s'enrichissent par l'industrie de l'alimentation, du vêtement et par l'exploitation immobilière? (4)
Pourquoi est-il si onéreux pour certaines personnes d'éteindre leurs dettes alors que des banques et des compagnies de finances accumulent des profits abusifs?

Pourquoi est-il difficile aux gagne-petit d'améliorer leur sort alors qu'il est si facile à d'autres groupes d'élever sans cesse leur niveau de vie ? (5)

Pourquoi les ententes commerciales internationales sont-elles habituellement conclues en faveur des pays industrialisés au détriment des pays qui fournissent la matière première ? (6)

L'exploitation deviendrait-elle un rouage normal de notre civilisation ?

4. Ce sont les hommes qui forgent les conditions concrètes de cette civilisation et déterminent du même coup la qualité des rapports entre les personnes et entre les nations. Aujourd'hui, le jeu des interdépendances est tel qu'il accélère la « mondialisation » des relations humaines. Malheureusement, ce phénomène est marqué par la création et le renforcement d'inégalités de toutes sortes, rendues plus évidentes par la rapidité des communications.
5. La cause profonde de ce mal rejoint les premiers sursauts de la liberté humaine, LE DÉSIR FONDAMENTAL « D'ÊTRE PLUS ». (7) Or, il semble bien que notre société tend à donner un seul visage à cet « être plus », celui du « pouvoir de consommation ». Une telle situation pose une question sérieuse à la conscience des chrétiens.

Les inégalités sociales

6. Le pouvoir de consommation est devenu UN SYMBOLE non équivoque D'APPARTENANCE à une classe sociale. Il a toujours existé un fossé entre les nantis et les défavorisés. Un phénomène psychologique se manifeste de plus en plus. Des classes moyennes développent une nouvelle conscience d'elles-mêmes, trop souvent basée sur une prospérité matérielle. Ce mode d'évaluation au porte-monnaie creuse de nouveaux fossés sociaux plus difficiles à combler que ceux qui interviennent entre des gens de langues différentes. Comment être fiers de cette institutionnalisation des ségrégations sociales ?
7. Le pouvoir de consommation et la course à la production brisent la solidarité humaine, qu'ils soient perçus comme fins ou comme fatalités. Il arrive même que la prospérité rende imperméable à la souffrance. « La réaction des gens riches, capables, en sécurité... semble actuellement s'affaiblir dans la mesure même où les risques et le désespoir s'aggravent ». (8)
8. Ce phénomène est grave. Plus graves encore les JUGEMENTS DE VALEUR portés sur la personne en fonction de son pouvoir de consommation ! Une discrimination bien subtile se manifeste dans le choix du quartier de résidence, dans la recherche de moyens de protection judiciaire ou dans les privilèges et les égards mesurés au statut social des patients des services publics de santé. Qui osera soutenir qu'il n'a pas été, à un moment ou l'autre, responsable de ce jugement d'infériorité que le nécessaire porte sur lui-même ?

9. Les cloisonnements entre les personnes et entre les sociétés constituent un mal qui, progressivement, devient partie intégrante de nos systèmes socio-politiques. Les objectifs d'une société juste sont faussés si les conditions socio-économiques disloquent les relations entre les hommes. Au nom de Jésus-Christ, au nom du Monde fraternel qu'ils ont à bâtir, les chrétiens ne peuvent pas continuer de tolérer ces désordres.

(...)

La fraternité dans la société

17. La responsabilité des chrétiens s'étend à tous les domaines de la société. Certes, des personnes sérieusement engagées dans le renouveau social explorent actuellement des voies nouvelles de la Fraternité. Ces efforts authentiques sont-ils suffisamment soutenus par les communautés chrétiennes?...
18. Les chrétiens doivent unir leurs efforts à ceux des autres confessions religieuses — à ceux de tous les citoyens — pour que le système politique et les structures socio-économiques respectent l'égalité fondamentale des hommes. Égalité fondamentale qui doit s'exprimer dans la situation faite aux personnes âgées, aux handicapés; dans les politiques de la famille; dans le traitement des minorités ethniques ou des individus appartenant à ces minorités; dans le monde du travail syndiqué ou non syndiqué; dans la coopération, dans les réformes gouvernementales relatives à la fiscalité, au logement, à la sécurité d'un revenu suffisant; dans les politiques des compagnies multinationales envers les pays producteurs; dans l'activité canadienne pour la paix internationale, etc.
19. Il n'est pas acceptable que les pays en voie de développement ne puissent efficacement faire entendre leur voix lors des ententes commerciales et tarifaires. Il n'est pas admissible que le jeu de la participation mondiale soit déterminé par les seuls pouvoirs économiques nationaux et par l'impact des corporations multinationales. (21) La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme — dont nous célébrons en décembre prochain le vingt-cinquième anniversaire — est loin d'être une réalité vécue. Plusieurs adaptations nationales de cette charte n'existent qu'en théorie. (...)

Dans les efforts accomplis pour transformer ces situations indignes de l'unité sociale de tous les hommes, les chrétiens ont la responsabilité d'assurer que les démarches, les manifestations de toutes sortes soient elles-mêmes des tensions de forces FRATERNELLES.

20. Il importe de poser des gestes qui facilitent l'accès de tous aux moyens de réussite, et les communications authentiquement humaines aux niveaux régional, national et international. (...)

21. Pourtant beaucoup d'individus et de groupes, beaucoup de jeunes mettent actuellement en cause un système de prospérité grevé par la convoitise, les inégalités sociales, les divisions et la rupture des communications. Une nouvelle conscience surgit; peut-être même une véritable conversion des mentalités est-elle déjà engagée. Il importe qu'en même temps notre système social subisse des réformes de structures. On ne met pas du vin nouveau dans de vieilles outres. (23) L'Évangile incite la communauté chrétienne à participer à cette transformation des personnes et des institutions.

Un appel

22. Au nom de Jésus-Christ, en cette année du dixième anniversaire de l'encyclique "Pacem in terris", nous voulons avec vous, frères chrétiens et citoyens de bonne volonté, conjuguer tous nos efforts pour identifier le système de valeurs qui inspire nos comportements, « renverser les barrières qui divisent, resserrer les liens de l'amour mutuel » (24) afin que, chez nous et partout dans le monde, se réalise la communauté fraternelle des hommes selon leur dignité originelle. Nous voulons, avec vous, participer à la réalisation de cette Paix, dans l'espérance de la Vie qui réunit les hommes au delà d'eux-mêmes.

*L'Office national de l'Action sociale
Conférence Catholique Canadienne*

-
- (1) En vue de la publication du présent message, l'Office national de l'Action sociale a procédé à une consultation de spécialistes, de mouvements et organismes nationaux, des Conseils diocésains de Pastorale et du Conseil national d'Action sociale.
- (2) Cf. *La Justice dans le monde*, Synode 1971.
- (3) Cf. *Le Partage*, message de la Fête du Travail, de l'Office national de l'Action sociale, CCC, sept. 1972.
- (4) Cf. *La Pauvreté au Canada*, Information Canada, 1971, p. 11.
- (5) Cf. *La Violence et les chrétiens*, message de la fête du Travail de l'Office national de l'Action sociale, CCC, sept. 1971.
- (6) Cf. *Le développement exige la justice*, Mémoire présenté aux Canadiens par les chefs des cinq Églises participant à la tournée « Dix jours pour le Développement », mars 1973.
- (7) E. Pousset, s.j. *Luttes de classes et société*, Cahiers n. 44, 15 octobre 1972, pp. 14-15.
- (8) Barbara Ward, *La colère des années '70*, Rome, La Commission Pontificale Justice et Paix, 1972, p. 73.
- (21) Walter Hettich, *Les problèmes de répartition*, texte préparé pour le Conseil économique du Canada, nov. 1971, p. 2.
- (23) Cf. Mathieu, 9, 17.
- (24) Jean XXIII, *Pacem in terris*, 1963, n. 170.